



Macif Services à la personne

“ Pour vous simplifier la vie, la Macif s’occupe de tout ! ”

A chaque besoin, sa solution Macif Services à la personne

Nos prestations sont disponibles en forfaits ou à la carte.

Services habitat et jardin

- Ménage, entretien du linge, repassage, nettoyage des vitres...
- Travaux de jardinage : tonte de pelouse, arrosage, entretien des massifs, ramassage des feuilles...
- Assistance informatique : installation de matériel, logiciel ou connexion Internet, initiation et formation.

Services d’aide à l’enfance

- Garde à domicile des enfants de 0 à 12 ans, sortie de crèche et d’école.
- Soutien scolaire du primaire au supérieur et dans toutes les matières (et aussi des cours pour adultes).

Services d’aide aux personnes âgées ou fragilisées

- Assistance à domicile : entretien courant, courses, aide aux repas, aide à la toilette, aide administrative, loisirs, distraction...
- Accompagnement au bras ou en véhicule : promenade, visite aux proches, activités associatives, courses, déplacements chez le médecin, le coiffeur, la banque... avec aide aux démarches administratives simples.

Contactez Macif Services à la personne et
gagnez en temps et
en sérénité sur tous les plans !

Des prestataires sélectionnés

- 2 300 prestataires sur toute la France, professionnels qualifiés et agréés par l’Etat.

Une organisation sur mesure

- Recherche du prestataire le plus qualifié pour répondre à vos besoins. Possibilités de suspendre, modifier une prestation ou demander à changer d’intervenant*.

Un service de qualité

- Les prestations effectuées sont régulièrement suivies et vérifiées pour garantir votre satisfaction à tout moment.

La prise en charge des formalités administratives

- Nous nous chargeons de toutes les relations avec le prestataire. Aucun contrat de travail à établir, aucune responsabilité d’employeur, vous recevez seulement une facture à chaque prestation demandée et une attestation fiscale en début d’année.

Un règlement simplifié

- Vous réglez à votre convenance par carte bancaire, chèque, prélèvement bancaire ou CESU préfinancé.

* Sous certaines limites prévues aux conditions générales et particulières.

Pour mettre en place une prestation, c’est très simple !

Contactez Macif Services à la personne au :

▶ N°Cristal 09 69 39 49 98

APPEL NON SURTAXE

du lundi au samedi, de 8h à 21h

Vous pouvez également vous renseigner auprès d’un conseiller Macif en Point d’accueil ou sur www.macif.fr

Contact presse : Valérie IMPARATO – 01 55 31 63 85 – vimparato@macif.fr

Les prestations Macif Services à la personne sont effectuées par Séréna, partenaire du groupe Macif.